



Colloque annuel de la
Conférence permanente du développement territorial
Territoires en mutation: les acteurs s'adaptent !
Webinaire du 13 décembre 2021

Adaptation des territoires - s'adapter aux enjeux de la mobilité

Exemple de la Commune de Chaudfontaine



Chaudfontaine : Une mobilité adaptée pour favoriser la circulation en train, en bus, à pied et à vélo

Dominique VERLAINE

**Échevin de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme,
de la mobilité et du logement**

Stéphan PONCELET

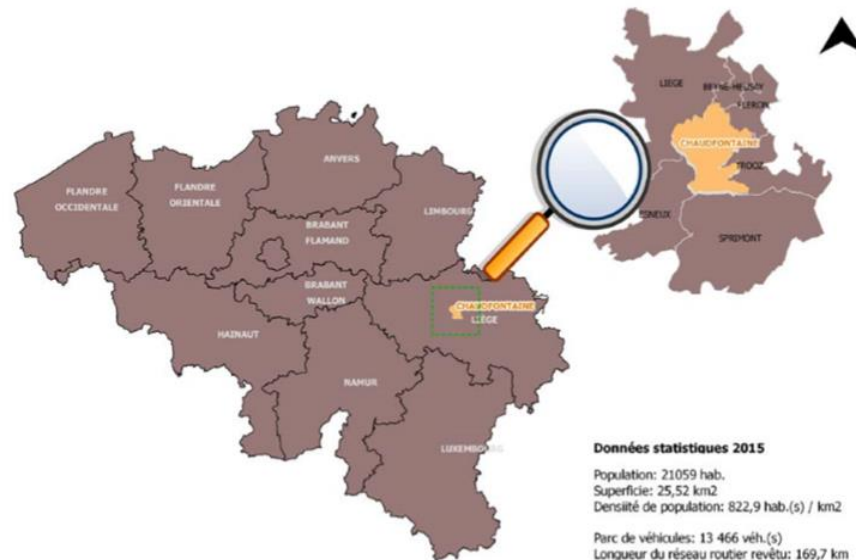
**Chef de division – Responsable du Département 'Cadre de vie'
Éco-conseiller – Conseiller en mobilité**

Plan de l'exposé

- Présentation de la commune de Chaudfontaine
- Les modes de déplacement au quotidien au profit de tous
 - . Mobilité collective (bus, trains)
 - . Mobilité active (piétons et cyclistes)
 - . Mobilité individuelle (voitures)
- Conclusions

Présentation de la commune de Chaudfontaine

Chaudfontaine est une commune de la Région wallonne, située à proximité du centre géographique de la province de Liège.
Elle est entourée par les communes de Beyne-Heusay, Esneux, Fléron, Liège, Sprimont et Trooz.



2.556 ha - 20.701 habitants
Zone de police SECOVA

Aménagement du territoire

- Zones destinées à l'urbanisation : 1253,88 ha (49,05 %)
- Zones non destinées à l'urbanisation : 1157,35 ha (45,28 %)
- Zones d'aménagement communal concerté (ZACC): 144,94 ha (5,67 %)



Mobilité

- Voiries communales : 140 km et voiries régionales : 9 km
- Autoroute E25 : 7 km (sorties à Embourg et Beaufays)
- Ligne de chemin de fer Liège – Verviers (point d'arrêt à Chaudfontaine) et ligne TGV Liège - Cologne
- 9 lignes de bus TEC
- Réseau communal de mobilité active
- Réseau Points-nœuds de la Province de Liège
- Circuits touristiques balisés : 14 pédestres + GR et 3 VTT
- RAVeL (ligne 38)
- Vesdrienne

Les modes de déplacement au quotidien au profit de tous

Mobilité collective (bus – trains)

BUS

Dialogues et concertation entre la commune et l'OTW-TEC Liège-Verviers et / ou l'AOT sur les fréquences, horaires et itinéraires (réunions PUM, AOT, commune)

A partir du 1^{er} septembre 2021

- Bus supplémentaire 65, du lundi au dimanche en fin de soirée (dernier départ 23h30 de Liège au lieu de 22h30)
- Nouvelle ligne (158) entre Chênée et le Sart-Tilman via Embourg (Sauheid)

Dès l'arrivée du tram de Liège (2023)

- Redéploiement de la ligne 30 avec passage par Mehagne
- Passage de la ligne 65 par Ninane le dimanche
- Circulation de la ligne 28 (Fléron – Sart-Tilman) le dimanche et meilleure correspondance avec le train en gare de Chaudfontaine
- Redéploiement des lignes 31 (Liège-Trooz) et 33 (Liège-Vaux).



Trains

Dialogues et concertations entre la commune et les acteurs concernés; présentation du Plan Transport SNC 2020 – 2023 aux communes de la Province de Liège.

City pass (offre tarifaire trains – bus)

En gare de Chaudfontaine réouverte depuis 2018 (après plus de 20 ans)

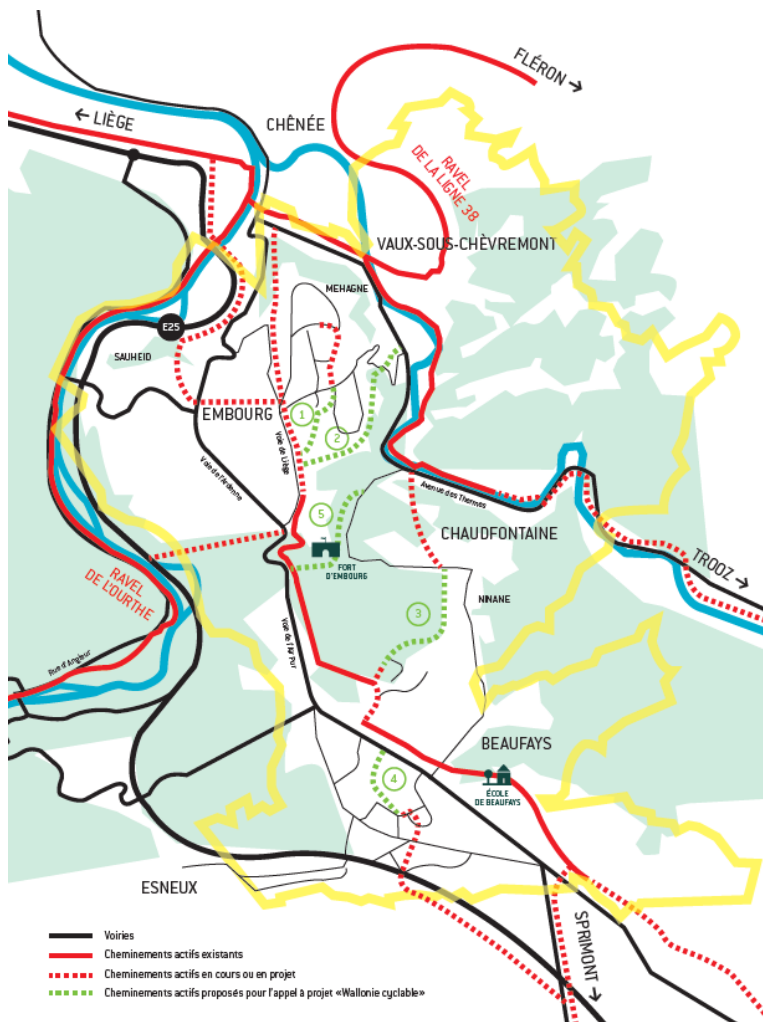
- Depuis fin 2020, 2 trains par heure aux heures de pointe et trajet jusqu'à la gare Saint-Lambert
- A partir de 2022, deux trains par heure toute la journée et un train plus tard au retour de Liège
- Connexion rapide entre la gare de Chaudfontaine et le centre de Liège : **10 minutes**
- Multimodalité: parking P+R; mobilité active 'Vesdrienne' (corridor cyclable PUM)



Mobilité active (piétons – cyclistes)

Développement, promotion et accompagnement de la mobilité active par des études spécifiques (PCM, PUM, Masterplan, Plan trottoirs), projets d'aménagement et créations de liaisons locales et supracommunales, actions d'éducation et de sensibilisation, mobilier urbain, etc.

- **Commune pilote** « Réseau communal de mobilité douce »; **label** « Commune pédestre » et **prix** de la « Basket d'Or » (ASBL Tous à pied)
- Chaudfontaine reconnue commune pilote cyclable (**plan Wacy**) par la région: 750.000 euros de subsides pour **5 nouvelles liaisons** d'ici 2024
- **Prime** communale de **150 euros** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
- Adoption d'une **charte de convivialité**
- Poursuite des **équipements** de nos cheminements existants avec de la signalisation, des bancs, des poubelles, etc.
- **Nouvelles jonctions** en cours de projet vers Chênée, Trooz et Sprimont
- **Actions d'éducation** à la mobilité et à la sécurité routière (EMSR) dans les écoles et de sensibilisation (semaine de la mobilité, semaine des sentiers, ...)
- **Plan Trottoirs**: priorisation des réfections et créations de trottoirs



SOYONS COURTOIS

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

LES 10 BONNS RÉFLEXES

SUR LES CHEMINS DE MOBILITÉ ACTIVE



JE NE CIRCULE PAS SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Ne vous engagez pas sur des terrains ou des chemins privés sans autorisation préalable.



JE RESPECTE LE CODE DE LA ROUTE

Respectez la réglementation du Code de la route. Il convient notamment de se conformer à la signalisation en place, de ralentir voire de s'arrêter lors du croisement avec des routes.



J'AVERTIS LES AUTRES USAGERS DE MA PRÉSENCE

Faites preuve de courtoisie lors des croisements ou dépassements. Les chemins sont des espaces réservés aux piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes. Il faut respecter tous les usagers.



JE RESPECTE LA FAUNE ET LA FLORE

Respectez la faune et la flore. À cet égard, ne jetez pas vos déchets par terre (gardez les avec vous ou utilisez les poubelles adéquates).



COMMUNE DE
CHAUDFONTAINE



JE VEILLE À LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

Veillez à la sécurité des enfants en les gardant à vue, notamment devant soi.



JE RAMASSE LES DÉJECTIONS DE MON CHIEN

En référence au règlement communal, tenez votre chien en laisse et n'oubliez pas de ramasser ses déjections en ayant le matériel nécessaire sur vous.



JE VEILLE TOUJOURS À ÊTRE VISIBLE

Aux crépuscules du matin ou du soir, veillez à se munir d'un moyen de visibilité (gilet fluorescent) ou d'éclairage permettant de vous signaler auprès des autres usagers.



JE ROULE À VITESSE MODÉRÉE

Pour les cyclistes, circulez à allure modérée, principalement dans les virages et aux endroits où la visibilité est réduite mais aussi lors d'une présence importante de piétons. Avertissez de votre présence et de vos manœuvres en utilisant votre sonnette.



JE PARS DE CHEZ MOI À PIED OU À VÉLO

S'il faut absolument prendre votre voiture, stationnez dans des endroits appropriés et autorisés avant d'emprunter les chemins de mobilité active. Ne pas stationner sur les trottoirs et les accotements ni sur des parcelles privées et ne pas manœuvrer sur terrain d'autrui.



JE RESPECTE LA QUIÉTUDE DES RIVERAINS

Veillez à respecter la quiétude des riverains et des lieux que vous empruntez (en limitant les nuisances sonores notamment).

RESSOURCEZ-VOUS !



Pensons à utiliser nos chemins de mobilité active pour nos petits déplacements quotidiens: école, travail ou courses. En plus, c'est bon pour la santé



Les chemins de mobilité active s'équipent: signalisation directionnelle, bancs, poubelles, parcours Fit'actif, ...



Les vélos électriques ont une grande valeur: des abris vélos sécurisés sont disponibles dans chaque village



Reconnaissance: Label 'Commune pédestre' et Prix de la 'Basket d'Or' 2018 + 2021



Les actions d'éducation à la mobilité et à sécurité routière (EMSR) dans les écoles et l'organisation d'activités pour la Semaine de la mobilité et la Semaine des Sentiers

Mobilité individuelle (voitures)

- **Réduction de la vitesse** via des aménagements et via l'installation de 2 radars fixes (Embourg et Chaudfontaine-Sources)
- Nombreux **aménagements de sécurité** étudiés et réalisés ou en cours de suite aux demandes des habitants
- **Consultation de la population** pour divers projets (voie de Liège, Rue J. Deflandre, etc...)
- **Réaménagements des traversées de villages** par les voiries régionales (Embourg et Beaufays) retenus dans le Plan d'investissement de la Région wallonne 2020-2026
- **Réfection** (réalisée ou à venir) de nombreuses voiries ou parties de voiries communales (Plan PIC)



Le sentiment d'insécurité est présent dans beaucoup de voiries. Des mesures sont prises en divers endroits mais tout ne peut être réglé par des aménagements... Levons le pied !

Conclusions

Une mobilité adaptée pour favoriser la circulation en train, en bus, à pied et à vélo

- La mobilité est en pleine mutation.
- Les **déplacements** à pied, à vélo, en bus, en train ou via le covoiturage doivent être facilités et encouragés pour ne pas en arriver à une congestion des routes, pour améliorer l'impact environnemental et pour avoir un effet bénéfique pour la santé (en phase complète avec la vision FAST 2030 de la Région wallonne).
- Les **nouvelles technologies** et **changements de pratique** sont des opportunités à saisir pour aider à modifier nos habitudes.
- Les **thématiques** d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité et d'environnement, d'économie et de commerce ne doivent plus être dissociées mais **unies** dans une politique communale cohérente de développement territorial (**Masterplan**).



Des questions ?

Merci de votre attention.

Dominique VERLAINE

***Échevin de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme,
de la mobilité et du logement***

Stéphan PONCELET

***Chef de division – Responsable du Département 'Cadre de vie'
Éco-conseiller et Conseiller en Mobilité***

Commune de CHAUDFONTAINE